



TEXTE n° 825
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

13 octobre 2016

PROPOSITION DE LOI

renforçant la lutte contre le terrorisme.

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 13 octobre 2016.

Le Président,

Signé : Claude BARTOLONE

ISBN 978-2-11-144181-1



9 782111 441811

ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale